

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2023

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire et sous la Présidence de Madame Solange LEMOINE, 1^{ère} Adjointe au Maire.

Date de Convocation : 7 Avril 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 24

Etaient présents : MM. LEMOINE, CHERRIER, MOHAMED, AUDIN, MIRASOLA, CRASNAULT, THUROTTE, BIREMBAUT, DUPONT, ATTEN, CARTA, CYBURSKI, BELLEGUEULE, DUCHEMIN, ANDRZEJCZAK, CARPENTIER-BORTOLOTTI, TONNEAU, BOUCHEZ, AMOURI, SANCHEZ, FEDDAL, DANDOIS, GAJDA, BOUTON.

Ont donné pouvoir : Madame DUFOUR-TONINI (*pouvoir à Madame LEMOINE*), Madame RYSPERT (*pouvoir à Madame THUROTTE*), Monsieur DERGHAL (*pouvoir à Monsieur CRASNAULT*), Monsieur DERUELLE (*pouvoir à Monsieur CYBURSKI*), Madame DENIS (*pouvoir à Madame ATTEN*), Madame THOMAS (*pouvoir à Madame MIRASOLA*), Monsieur HOCHART (*pouvoir à Madame GAJDA*).

Absent excusé : Monsieur BRAILLY.

Absent : Monsieur VANDENDOOREN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur SANCHEZ.

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE – COMPTE RENDU.

EXPOSE DU RAPPORTEUR

En application des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération n° 7 du 28 Mai 2020 du Conseil Municipal, j'ai pris les décisions suivantes :

16 Février 2023 – N° 2023-29/Culturel

Signature des contrats relatifs aux manifestations suivantes :

- Vendredi 17 Mars 2023 à 20h30, au Théâtre : « **ABBYGAIL** » dans le cadre des vendredis découvertes. Concert proposé par l'association « **ABBYGAIL** » située à ENNETIERES EN WEPPE (59320).

Le coût du cachet (hors frais annexes) s'élève à 1 000 € TTC.

Tarif unique : 5 €.

- Samedi 18 Mars 2023 à 20h30, au Théâtre : « **BAND OF GYPSIES** » Tribute to Jimmy HENDRIX. Concert proposé par DIFFUSION PROD situé à TOMBLAINE (54510).

Le coût du cachet (hors frais annexes) s'élève à 3 500 € HT.

Tarif plein : 15 €.

Tarif réduit : 10 €.

16 Février 2023 – N° 2023-30/Culturel

Signature des contrats et autres documents relatifs aux manifestations suivantes :

- Samedi 6 Mai 2023 à 20h30, au Théâtre : « **MAGALI RIPOLL** ». Spectacle proposé par la Société « **VERONE PRODUCTIONS** » située à LILLE (59000).

Les places seront vendues par le producteur au tarif de **29 €** (*hors marge revendeurs*).

- Vendredi 26 Mai 2023 à 20h00, au Théâtre : « **D'JAL** ». Spectacle proposé par la Société « **DIVAN PRODUCTION** » située à LILLE (59000).

Les places seront vendues par le producteur au tarif de **35 €** (*hors marge revendeurs*).

- Samedi 27 Mai 2023 à 20h00, au Théâtre : « **OLIVIER DE BENOIST** ». Spectacle proposé par la Société « **DIVAN PRODUCTION** » située à LILLE (59000).

Les places seront vendues par le producteur au tarif de **35 €** (*hors marge revendeurs*).

21 Février 2023 – N° 2023-31/DSI (*Direction des Systèmes d'Information*)

Signature d'un contrat de maintenance et d'assistance de progiciels Civil Net Finances et Civil Net RH avec la Société CIRIL située à VILLEURBANNE (69100).

Le montant total de la maintenance en mode SAAS des solutions Civil Net Finances et Civil Net RH est fixé à 17 639,36 € HT soit **21 167,23 € TTC** comprenant la maintenance de Civil Net Finances, et la partie Paie du personnel avec les maintenances correctives et support GF et GRF et l'assistance complémentaire sur site GF/GRH et sera révisable suivant la formule de révision prévue au contrat.

Ce contrat prendra effet à compter de sa notification pour une durée d'un an et sera reconduit par période d'un an par tacite reconduction, dans la limite de quatre fois pour l'année 2023.

21 Février 2023 – N° 2023-32/DSI (*Direction des Systèmes d'Information*)

Signature d'un contrat pour un hébergement en mode SAAS des solutions Civil Net Finances et Civil Net RH avec la Société CIRIL située à VILLEURBANNE (69100).

Le montant total de l'hébergement en mode SAAS des solutions Civil Net Finances et Civil Net RH est fixé à 11 163,09 € soit **13 395,71 € TTC** avec une revalorisation complémentaire hébergement d'un montant de 908,59 HT et sera révisable suivant la formule de révision prévue au contrat.

Ce contrat prendra effet à compter de sa notification pour une durée d'un an sera reconduit par période d'un an par tacite reconduction dans la limite de cinq ans pour l'année 2023.

22 Février 2023 – N° 2023-34/CP (*Commande Publique*)

Signature d'un marché portant sur les travaux de rénovation et de maintenance de l'éclairage public et de la signalisation tricolore, travaux d'esthétique des réseaux BT de la ville de DENAIN avec la Société SAS EIFFAGE ENERGIE située à VALENCIENNES (59300).

Le montant total des prestations du marché est compris entre un minimum et un maximum par année de marché comme suit :

- Montant minimum annuel : 50 000 € HT
- Montant maximum annuel : 750 000 € HT

Le marché prendra effet à compter du 20/03/2023 pour une période d'un an reconductible trois fois par période d'une année sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre années.

23 Février 2023 – N° 2023-35/P.E.J.S. (*Pôle Enfance Jeunesse Séniors*)

Signature d'un contrat avec l'orchestre « **MARIE LAURE ET SON ORCHESTRE** » représenté par Madame CAMBIER-DEDUFFELEER situé à GRAND-FAYT (59244) qui assurera l'animation musicale du repas dansant organisé à l'intention des Denaisiens âgés de 65 ans et plus, les Dimanche 5 Mars 2023 et Dimanche 12 Mars 2023.

Le coût global de ce contrat s'élève à 1 800 € TTC.

2 Mars 2023 – N° 2023-37/AP (*Arts Plastiques*)

Signature des contrats et autres documents relatifs à l'exposition Hall over 28 de Rosy Le Bars, proposée par Madame MAZUR Delphine, à l'école d'arts plastiques située à DENAIN (59220), visible le mardi et vendredi de 14h00 à 18h00, le mercredi et samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Fermé le lundi, jeudi et dimanche.

Entrée : gratuite.

2 Mars 2023 – N° 2023-40/TE (*Transition Environnementale*)

Signature du contrat n° 2010007260684 du 02/03/2023 avec EDF – Paris 8^{ème} située à PARIS (75839) afin de fournir l'électricité nécessaire à l'alimentation du branchement provisoire (36kVa) pour le Grand Prix de Denain 2023.

Les prix de fourniture d'électricité s'élèvent à :

- Abonnement : 29,15 € HT
- Prix unitaire énergie : 31,419 cents €/kWh HT
. dont coût de capacité : 0,519 cents €/kWh

Les prestations s'exécuteront à compter du 13 mars 2023 jusqu'au 17 mars 2023 et aux conditions définies dans le contrat de fourniture.

2 Mars 2023 – N° 2023-41/TE (*Transition Environnementale*)

Signature du contrat n° 2010007260827 du 02/03/2023 avec EDF – Paris 8^{ème} située à PARIS (75839) afin de fournir l'électricité nécessaire à l'alimentation du branchement provisoire (36kVa) pour le Grand Prix de Denain 2023.

Les prix de fourniture d'électricité s'élèvent à :

- Abonnement : 29,15 € HT
- Prix unitaire énergie : 31,419 cents €/kWh HT
. dont coût de capacité : 0,519 cents €/kWh

.../...

Les prestations s'exécuteront à compter du 13 mars 2023 jusqu'au 17 mars 2023 et aux conditions définies dans le contrat de fourniture.

2 Mars 2023 – N° 2023-42/TE (*Transition Environnementale*)

Signature du contrat n° 2010007260892 du 02/03/2023 avec EDF – Paris 8^{ème} située à PARIS (75839) afin de fournir l'électricité nécessaire à l'alimentation du branchement provisoire (36kVa) pour le Grand Prix de Denain 2023.

Les prix de fourniture d'électricité s'élèvent à :

- Abonnement : 29,15 € HT
- Prix unitaire énergie : 31,419 cents €/kWh HT
 . dont coût de capacité : 0,519 cents €/kWh

Les prestations s'exécuteront à compter du 13 mars 2023 jusqu'au 17 mars 2023 et aux conditions définies dans le contrat de fourniture.

2 Mars 2023 – N° 2023-40/TE (*Transition Environnementale*)

Signature du contrat n° 2010007260956 du 02/03/2023 avec EDF – Paris 8^{ème} située à PARIS (75839) afin de fournir l'électricité nécessaire à l'alimentation du branchement provisoire (36kVa) pour le Grand Prix de Denain 2023.

Les prix de fourniture d'électricité s'élèvent à :

- Abonnement : 29,15 € HT
- Prix unitaire énergie : 31,419 cents €/kWh HT
 . dont coût de capacité : 0,519 cents €/kWh

Les prestations s'exécuteront à compter du 13 mars 2023 jusqu'au 17 mars 2023 et aux conditions définies dans le contrat de fourniture.

9 Mars 2023 – N° 2023-48/CP (*Commande Publique*)

Non reconduction du marché passé avec la Société ARBORICORDE située à CLERMONT-FERRAND (63000) pour la maintenance et l'exploitation d'un parcours acrobatique selon l'article 3 du Code de la Commande Publique.

Le marché prendra fin à sa date anniversaire soit le 29/06/2023.

13 Mars 2023 – N° 2023-49/TE (*Transition Environnementale*)

Signature du contrat n° 409104834 du 13/03/2023 pour l'alimentation en eau potable de l'annexe de la Mairie (*ancien bâtiment CPAM*) à DENAIN avec NOREADE située LE QUESNOY (59530).

Les tarifs applicables pour la fourniture sont fixés comme suit :

REDEVANCES	BASE DU TARIF	PRIX UNITAIRE HT	TAUX TVA	PRIX UNITAIRE TTC
Abonnement mensuel (<i>Noréade Eau</i>) (<i>sur la base d'un compteur de diamètre 15</i>)	Mensuelle	2,6300	5,5%	2,77
Consommation au-delà de 80 m ³ (<i>Noréade Eau</i>)				
Consommation (<i>Noréade Eau</i>)	M3	1,3650	5,5%	1,44

.../...

DELIBERATION DU 13 AVRIL 2023 - FEUILLE N° 5

Envoyé en préfecture le 25/04/2023

Reçu en préfecture le 25/04/2023

Publié le

S²LOW

ID : 059-215901729-20230413-230413DE_DEC-DE

Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)	M3	0,0800	5,5%	0,08
Part fixe assainissement (SIA DENAIN)	Mensuelle	1,6667		1,67
Redevance assainissement (SIA DENAIN)	M3	1,8200		1,82
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	M3	0,3200	5,5%	0,34
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)	M3	0,2000		0,20

Les tarifs pour la fourniture sont fixés par délibération de NOREADE et feront l'objet à minima, d'une révision annuelle.

Compte tenu de l'unicité de l'offre de fourniture en eau potable, le présent contrat est souscrit pour une durée illimitée sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties avec un préavis de 3 mois.

14 Mars 2023 – N° 2023-50/CP (Commande Publique)

Signature d'un contrat pour l'acquisition de serveurs avec la Société CAP TERRITOIRES située à ALLONNE (60000).

Le montant total de l'acquisition d'un serveur de sauvegarde, d'un serveur Hyper-V et d'un contrôleur de domaine est de 73 951,45 € HT soit **88 741,74 € TTC**.

Le contrat prendra effet à compter de sa notification jusqu'à l'expiration du délai de garantie.

22 Mars 2023 – N° 2023-54/CP (Commande Publique)

Signature d'un marché pour l'acquisition de switches informatiques reconditionnés, d'accessoires de switching et téléphones IP reconditionnés avec la Société European Network Services située à LE VAUDREUIL (27100).

Le montant total des prestations du marché est compris avec un maximum par année de marché comme suit :

- Montant maximum annuel : 10 000 € HT

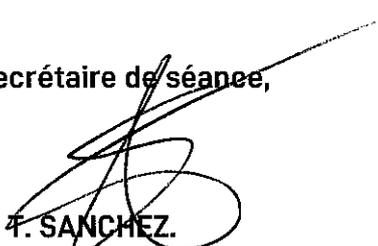
Le marché prend effet à compter de sa notification pour une durée d'un an.

L'Assemblée est invitée à se prononcer.

DECISION : ADOPTE PAR 28 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS.

Se sont abstenus : MM. TONNEAU, FEDDAL, DANDOIS.

Le Secrétaire de séance,


F. SANCHEZ.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,


A.L. DESFONTAINES-LEMOINE
(Nord)

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu
de la réception en Sous-Préfecture le.....
et de la publication le.....